Composante Type de diplôme Mention de diplôme Version d'étape 901 Master MADCIVI DCIVM1_201 UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique

Régulier : oui / non ? Régime spécial : oui / non ?

Droit civil

Master 1 Droit Civil parcours Droit civil Protection des Personnes Vulnérables

Liste: 0 = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS : crédits ECTS de l'Ute et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature: préciser écrit / oral / pratique / assiduté ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
Part CC ou CT: préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
NS: en session, 2, si la part du CT est inférieure à 100%, étinir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
Coefficient: coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

			: oui / non ?								SESSION				SESSION 2			
	Er	nseignement à distance	: oui / non?			Éval	uation continue	intégrale		Contrôle continu	u	Con	ntrôle terminal		Contrôle termina	al		
	UE	Liste EC				Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur oral / pratiqu	ie 20h ou moins	(voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	oral / pratique	e envisagé (2		ture (écrit / oral /		Nature (écri oral /		D		
Semestre	J UE		Libellé Clinique du Droit PRO	Credits EC	TS VET porteuse DCIVM1 201	de crédits / assiduité)	2 minimum)		/ assiduité)	minimum)		pratique) siduité	Durée	Part CT pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
		X CLINCIVR	Clinique du Droit RECH		DCIVM1 201						Ass	siduité						
DCIV1	DCIV11		UE 11	16														controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
																		points
DCIV1	DCIV11	O MAD110TD	TD DJP (transitoire)						écrit/oral	2	25% écr	rit 2h	h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		4 CT: écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
																		points
DCIV1	DCIV11	O MAD114TD	TD Droit des pers protégées						écrit/oral	2	25% écr	rit 2h	h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		4 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
																		points
DCIV1	DCIV11	O MAD120CM	CM DJP (transitoire)						écrit/oral	2	25% écr	rit 2h	h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		4 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
																		points
DCIV1	DCIV11	O MAD124CM	CM Droit des personnes protégées	14					écrit/oral	2	25% écr	rit 2h	h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		4 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DCIV1	DCIV12		UE 12	14							Ane	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100		5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale
DCIV1	DCIV12	O MAD121CM	CM Droit civil suretés								eci	iit ou orai - II	II/ Torrilliates	100% ecrit ou orai	III/ IOIIIIIIutes	100		
DCIV1	DCIV12	O MAD122CM	CM Procédures civiles d'éxecution								écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100		5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DCIV4	DCIV12	O MAD125CM	CM Droit international privé								écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100	1,	5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale
DCIV1			•								Ane	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100		(environ 10 minutes) 5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale
DCIV1	DCIV12	O MAD128CM	CM DIEDH								eci							(environ 10 minutes) 5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale
DCIV1	DCIV12	X MAD133	Comptabilité	3	DENTM1_201						écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100		(environ 10 minutes)
DCIV1	DCIV12	X MAD135	Droit des étrangers	3	JUSTM1 201						écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100	1,	5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DCIV1	DCIV12 DCIV21	O MAD140	Anglais S1 UE 21	2	DENTM1_201				oral		100%			oral	10 minutes	100%		cenivior 10 illiniussis controle continui note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation controle continui : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation controle de l'étudiant Session 2: L'ordi de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes
DOIVE	DOIVET		00.21	10														controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
DCIV2	DCIV21	O MAD210TD	TD Contrats spéciaux (transitoire)						écrit/oral	2	25% écr	rit 21	th ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		points 4 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DOIVE	DOIVE	O MADEIOID	TD Contrato operator (transitione)						Controlar		2070 001	2.	00 011	70% CON	Zii od oii	7070		controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
DCIV2	DCIV21	O MAD215TD	TD Procédure pénale						écrit/oral	2	25% écr	rit 2h	h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		points 4 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
			·															controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
DCIV2	DCIV21	O MAD220CM	CM Contrats spéciaux (transitoire)						écrit/oral	2	25% écr	rit 2h	h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		points 4 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
																		controle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5
DCIV2	DCIV21	O MAD225CM	CM Procédure pénale						écrit/oral	2	25% écr	rit 2h	h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%		4 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DCIV2	DCIV22		UE 22	14												100		5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale
DCIV2	DCIV22	O MAD223CM	CM Droit international privé								écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100		
DCIV2	DCIV22	O MAD226CM	CM Droit des assurances								écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100	1,	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
											écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100	1	5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale
DCIV2	DCIV22	O MAD229CM	CM Droit matériel des libertés														<u> </u>	(environ 10 minutes) 5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale
DCIV2	DCIV22	X MAD233	Fiscalité des particuliers	3	DASUM1_201						écr		h/10minutes	100% écrit ou oral		100		
DCIV2	DCIV22	O MAD238	Droit du dommage corporel	3	DASUM1_201						écr	rit ou oral 1h	h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100	1,	5 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
									oral		50% ora	al 10	0 minutes	50% oral	10 minutes	50%		Controle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant. La note de CC est conservée en session 2, même si elle est 1 inférieure à la moyenne L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation
DCIV2	DCIV22	O MAD240	Anglais S2	2	DENTM1_201													d'environ 10 minutes

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 1 Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

		session 1	session 2
A/	СС	tout au long de l'année	СТ
B/	CC + CT		СТ
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

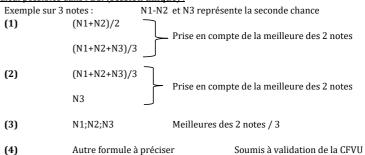
)/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :



Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante Type de diplôme Mention de diplôme Version d'étape 901 Master MADCIVI DCIVM2_211 UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique

Droit civil

Master 2 Droit Civil parcours Droit civil Protection des Personnes Vulnérables

Liste: 0 = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS: crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif cas échéant
Nature: méciser éct / 2 on / 2 oratione / a soit du five de l'élément constitutif
Part CC ou CT: créciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

Ne l'es nesseion 2. si la part du CT est inférieure à 100%, éditini les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

Coefficient: coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

		R	égime spécial	: oui / non ?																
Erasmus: oui / non?											SESSION 1						SESSION 2			
Enseignement à distance : oui / non ?						Évaluation continue intégrale			Contrôle continu		Contrôle terminal		al	Contrôle terminal						
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits /a	d'éj env minir dér ture (écrit / pou l / pratique 20h c		nne et ode		Part CC	Nature (écrit oral / pratique)	/ Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
DCIVS3	DCIV31			UE 31 Droit commun des personnes vulnérables	10								écrit	4h	100%					UE 31 et UE32 font l'objet d'une épreuve unique
DCIVS3	DCIV32			UE 32 Pratique de la protection juridique des mineurs et des	10								écrit	4h	100%				1	UE 31 et UE32 font l'objet d'une épreuve unique
DCIVS3	DCIV33			UE 33 Protection du patrimoine des personnes vulnérables	10								écrit	3h	100%				1,5	
DCIVS4	DCIV41			UE 41 Protection de la personne du mineur et du majeur proté	10								oral	30 minutes	100%				1	UE 41 et UE 42 font l'objet d'une épreuve unique
DCIVS4	DCIV42			UE 42 Les majeurs vulnérables non protégés	10								oral	30 minutes	100%				1	UE 41 et UE 42 font l'objet d'une épreuve unique
DCIVS4	DCIV43			UE 43 Insertion Professionnelle (stage ou mémoire)	10															
DCIVS4	DCIV43		DCIV431	STAGE		DCIVM2_211							écrit/oral		100%				1,5	Exposé oral avec remise d'un écrit noté sur /20 + rapport de stage sur/10
DCIVS4	DCIV43	Х	DCIV432	MEMOIRE		DCIVM2 211							écrit/oral	1h	100%				1.5	remise d'un mémoire de recherche donnant lieu à une soutenance d'1h

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Les règles contenues dans ce tableau sont applicables à compter de la rentrée 2023/2024. Pour l'année 2022/2023, le master 2 PPV reste soumis à titre transitoire aux règles applicables en 2021/2022.

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 2 notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Il n'est pas prévu de session de rattrapage. Cependant, le(s) responsable(s) du diplôme peuvent toutefois, à titre exceptionnel, au vu du dossier et des pièces justificatives fournies, permettre à un étudiant de se présenter au mois de septembre suivant, à un oral de rattrapage d'une durée de 30 à 45 minutes, devant un jury d'au moins trois enseignants-chercheurs, après une préparation d'une heure. L'UE 43 ne peut faire l'objet d'une seconde session.

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	СТ
B/	CC + CT		СТ
C/	СТ	à l'issue du semestre	СТ

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

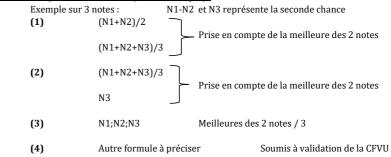
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :



Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)